

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 23 avril 2021

Grands Prix « Préservation des captages d'eau potable » organisés par l'OFB : appel à candidatures

Les 1^{ers} Grands Prix « Préservation des captages d'eau potable » sont organisés cette année par l'Office français de la biodiversité dans le cadre du Centre de ressources Captages. Ils visent à valoriser et faire connaître des actions exemplaires ayant pour but d'améliorer la qualité des ressources en eau. Inclues dans des projets de territoire ou des démarches globales, ces actions peuvent également contribuer à la reconquête de la biodiversité.



Valoriser l'engagement des collectivités

Les communes et leurs structures de coopération mènent des actions dans le cadre de la politique nationale de reconquête et de préservation de la qualité des ressources utilisées pour l'alimentation en eau potable. Ces actions sont menées dans les aires d'alimentation de captages, en partenariat avec les acteurs de ces territoires.

Ce concours national vise ainsi à mieux faire connaître ces actions et à encourager leur déploiement dans d'autres territoires.

Les communes peuvent, si elles le souhaitent, associer leur candidature à leurs partenaires techniques comme les organisations professionnelles agricoles, les groupements d'agriculteurs, les bureaux d'études, les organismes de recherche ou les entreprises dédiées aux services de l'eau.

Les lauréats du concours se verront remettre un prix et seront mis à l'honneur dans une vidéo qui présentera l'action réalisée et valorisera l'engagement des partenaires.

Les collectivités peuvent présenter leur action dans l'une des catégories suivantes :

- ▶ Actions en faveur de la transition agroécologique (implantation d'infrastructures paysagères, structuration de filières, conception de pratiques agroécologiques) ;
- ▶ Ingénierie de la concertation (gouvernance locale pour établir les plans d'action, dialogue territorial) et coopération inter-sites (structuration de collectifs de pairs, mutualisation de moyens, actions communes et/ou coordonnées) ;
- ▶ Communication et sensibilisation (consommateurs, jeune public, agriculteurs, etc.) ;
- ▶ Démarche intégrée, projet ou action mobilisant des leviers et outils issus de plusieurs politiques publiques (SCoT, Trame verte et bleue, SAGE, Natura 2000, maîtrise foncière, projet alimentaire territorial, projets agro-environnementaux, etc.).

Modalités de candidatures

Toutes les modalités de candidature sont détaillées sur la [page dédiée du concours](#).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 juin 2021. La remise des prix aura lieu à l'automne.

Pour toute information complémentaire, contactez Guillaume Juan, chargé de mission Captages : guillaume.juan.apti@ofb.gouv.fr.

Le Centre de ressources Captages est un **dispositif d'animation**. Il a pour ambition de **renforcer les compétences des acteurs** en charge de la mise en œuvre de la politique de protection des ressources en eau des captages utilisés pour la production d'eau potable, selon un **mode de travail multi-partenarial et collaboratif**.

Moyens d'action

- ▶ **Animation de réseaux** : organisation des échanges au sein de groupes thématiques ou métiers.
- ▶ **Accompagnement technique** : organisation d'événements, de formations ou autres dispositifs de développement des compétences.
- ▶ **Production et mise à disposition de ressources** techniques et scientifiques : guides, méthodes, outils, retours d'expériences, etc.

Pour plus d'information, consultez les [pages web du centre de ressources Captages](#).

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.

Contacts presse